

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 23 septembre (23/09/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 septembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ,
Adjoint,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT ABSENTS :

M. Robert POMAREDE, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

Madame LAFFINEUR est nommée secrétaire de séance.

26 – 23 septembre 2021

26. Convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats errants à intervenir avec l'association « Les Amis de Kâli » - Campagne 2021

Rapporteur : Madame LAFFINEUR.

Vu les articles L.211-27 et R.211-12 du Code Rural et de la Pêche maritime,

Considérant la recrudescence de chats errants sur le territoire de la commune,

Considérant que pour réguler cette population féline, il convient de lancer une campagne de stérilisation et d'identification,

Considérant que l'association « Les Amis de Kâli » est un partenaire de la Fondation 30 Millions d'Amis dans les campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants,

Considérant que l'Association « Les Amis de Kâli » a soumis à la Ville une convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats errants,

Après en avoir donné lecture, Monsieur Le Maire soumet au vote de l'Assemblée délibérante les termes de la convention à intervenir avec l'Association « Les Amis de Kâli ».

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE les termes de la convention de stérilisation et d'identification des chats errants à intervenir avec l'Association « Les Amis de Kâli »,

AUTORISE Monsieur Le Maire à revêtir de sa signature ladite convention et tout document y afférent,

AUTORISE le versement d'une participation financière à l'Association « Les Amis de Kâli » sous forme de subvention pour un montant total de 1 000 €.

Pour copie conforme

Moissac le 24 Septembre 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ